

2017



BILAN D'ACTIVITÉ 2017

—

L'ÉDITO

Bientôt 40 ans que le CAUE des Côtes d'Armor existe. Bientôt 40 ans que l'équipe du CAUE accompagne les collectivités projets après projets sans fléchir.

Ce travail a forcément été traversé par les grandes questions sociales, environnementales ou économiques qui ont préoccupé, tout au long de ces années, notre société et auxquelles les collectivités ont dû faire face.

Pour n'en citer que quelques-unes :

- La flambée du coût des énergies qui nous impose de revoir les modes constructifs de notre habitat pour accéder au confort attendu.
- La place de la chimie dans notre environnement qui s'est traduite pour les collectivités par la suppression des produits chimiques dans la gestion des espaces verts publics.
- La mutation du territoire rural questionné par la désertification de ses bourgs, l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

À chaque fois, le CAUE a proposé des démarches pour aider les collectivités à s'adapter à ces défis collectifs. Il a participé à susciter invention et questionnement face à des pratiques qui, au vu des nouveaux enjeux énumérés, sont progressivement remises en cause.

Cette année s'ouvre un nouveau chantier sur le sujet sensible du vieillissement de notre population. Accompagné par la conférence des financeurs, le CAUE met en place une exposition intitulée « FACILHA, comme facile à habiter » pour sensibiliser les Costarmoricains à la façon de bien vieillir chez soi. Pour le CAUE, il s'agit de traiter du confort dans l'habitat, mais pas seulement. Nous devons aussi étudier la question du parcours résidentiel en Côtes d'Armor pour accompagner les collectivités à préparer au mieux cette mutation de population.

Cette exposition itinérante tout au long des deux années à venir accueillie par les EPCI sur l'ensemble de notre territoire sera conçue comme un lieu support d'échanges et d'animations au bénéfice des habitants, collectivités et acteurs qui accompagnent sur le terrain cette question du vieillissement. J'espère que vous lui ferez bon accueil et vous y donne rendez-vous au printemps prochain.

SOMMAIRE

-

P.11 À PROPOS DU CAUE 22

- + Missions du CAUE 22
- + Centre de documentation et communication

P.19 CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

- + Revitalisation du centre-bourg (Mellionec)
- + Un campus universitaire ouvert sur le quartier (Saint-Brieuc)
- + Délocalisation de l'école et attractivité du bourg (Grâces)
- + Ré-aménager le bourg en mobilisant les habitants (Laurenan)
- + Végétalisation des pieds de murs (Plounévez-Quintin)
- + Projet de création du Parc Naturel

P.43 SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

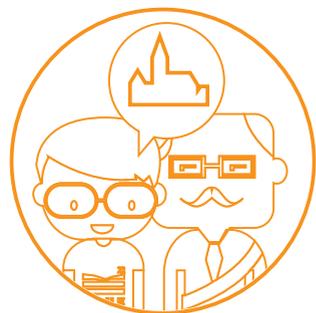
- + Saint-Brieuc en devenir - Réflexions sur l'implantation d'un forum culturel
- + Printemps de l'architecture et de l'agriculture
- + Trans-rural Lab
- + Cesson en devenir - Des champs, des logements
- + Prix Architecture Bretagne 2016
- + Vers une trame paysagère apaisée - Atelier des territoires
- + Langueux et sa lisière
- + Projet C 123
- + Les p'tits archis
- + Le banc de l'amitié
- + Archi à l'ouest - Le magazine de l'architecture

P.71 VIE INTERNE DU CAUE

- + L'équipe
- + Les administrateurs et l'assemblée générale
- + Les stagiaires
- + Le bilan financier

À PROPOS DU CAUE 22

—



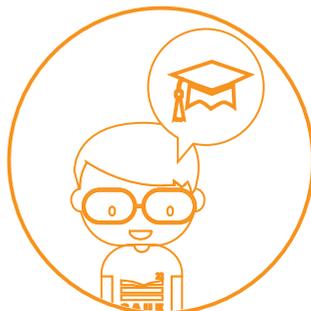
**CONSEILLER
LES COLLECTIVITÉS**



**CONSEILLER
LES PARTICULIERS**



**SENSIBILISER,
INFORMER**



**FORMER
TOUS LES PUBLICS**

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. L'équipe est composée de 13 personnes dont 8 techniciens qui ont pour mission de conseiller, informer, sensibiliser et former tous les publics (collectivités, administrations, particuliers, scolaires...) et de 5 employés pour la part direction, administration, documentation, communication et comptabilité.

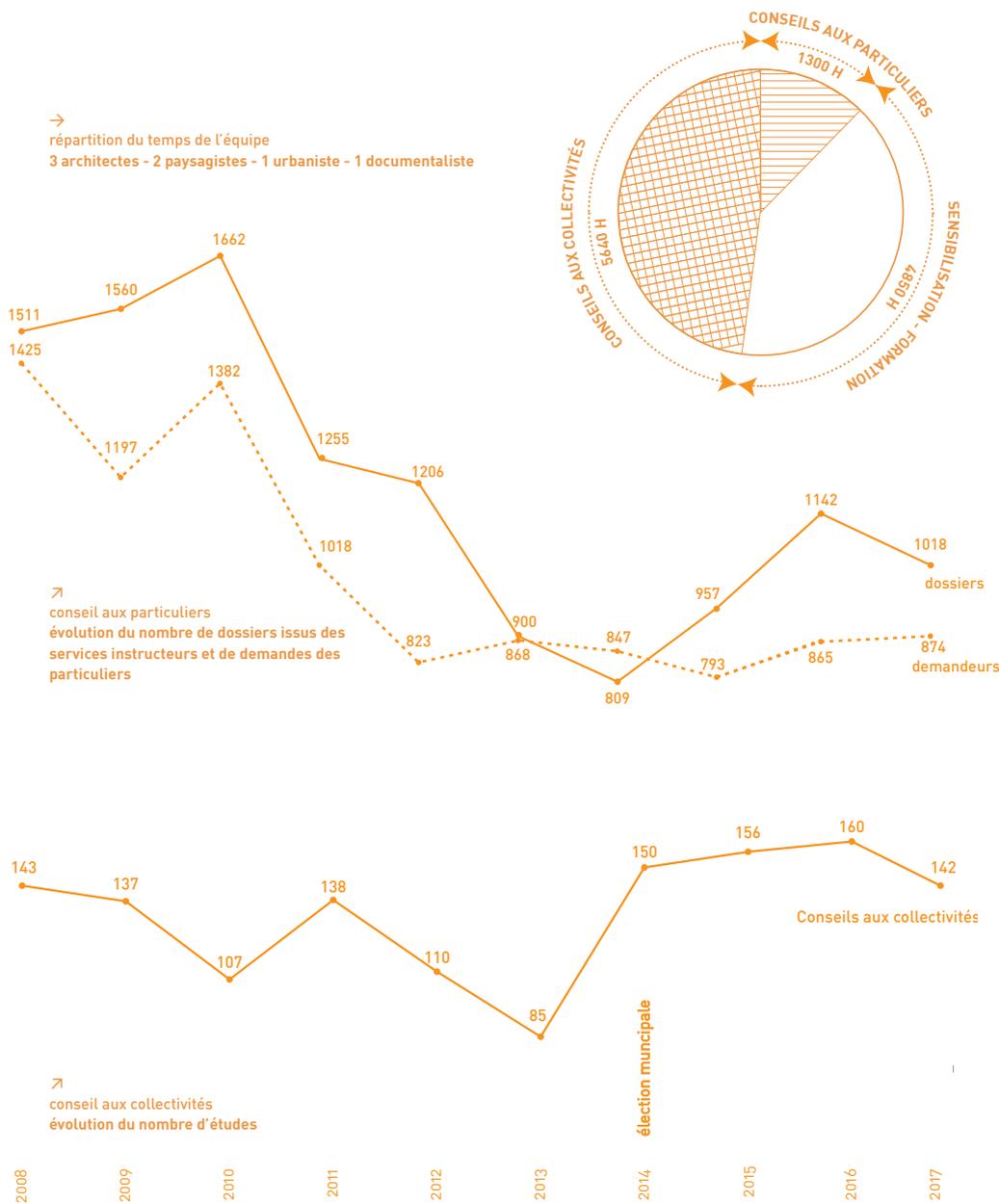
Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe d'aménagement perçue par le Conseil Départemental. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

Le montant de l'adhésion varie suivant le statut de l'adhérent : particuliers : 10 euros - associations : 25 euros - organismes : 90 euros - collectivités : chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 euros / habitant recensé au 1^{er} janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la composent. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 25 euros au même titre qu'une association.

En 2017 : 356 communes adhérentes (sur 356) - 8 structures intercommunales (sur 8) - 80 particuliers - 1 organisme - 8 associations.



CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Les architectes-conseillers assurent des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent idéalement, le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement. Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, à stimuler débats et concertation, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire. Le CAUE est abonné par ailleurs à une vingtaine de revues : Architecture d'Aujourd'hui, AMC, Le moniteur, D'A, Urbanisme, Carnets du paysage, etc.

La consultation du fonds est possible via le portail documentaire à l'adresse : <http://www.caue-docouest.com>, qui regroupe l'ensemble des catalogues des centres de documentation des CAUE de la Sarthe (79) / de Loire Atlantique (44) / du Maine et Loire (49) / de la Vendée (85) / de la Manche (50) et du Calvados (14). Le centre documentaire est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La consultation est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / MÉDIAS

Le site internet a pour objet l'information du grand public. Pour rester connecté, le CAUE 22 a une page facebook qui permet d'annoncer les prochains événements et expositions. Vous pouvez nous rejoindre sur la page « CAUE des Côtes d'Armor ». Réalisée par le CAUE, une lettre d'information électronique est adressée à près de 2000 contacts. Des articles réguliers paraissent dans la presse locale (Côtes d'Armor Magazine, Le Télégramme, Ouest-France).

→ liens utiles

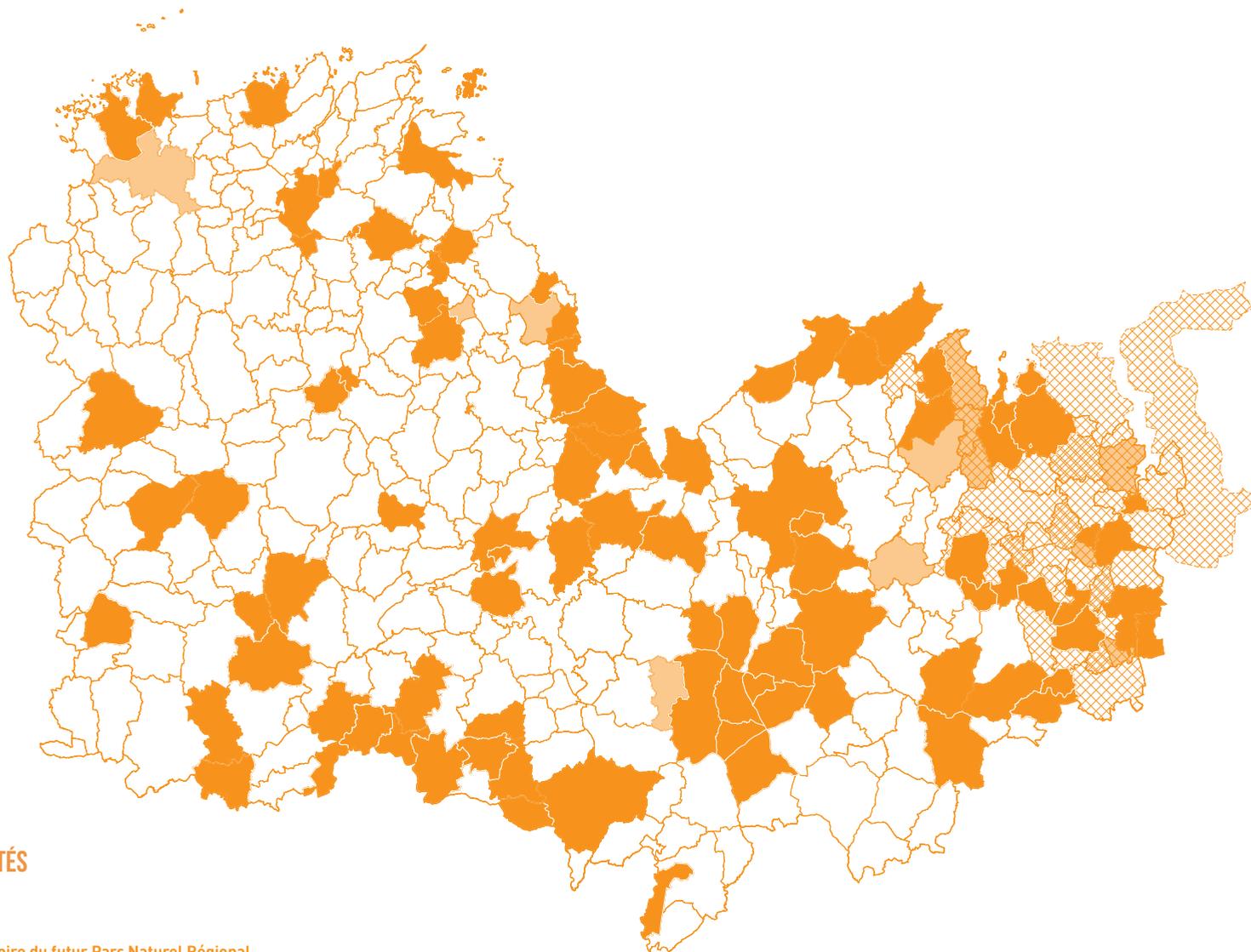
internet : www.caue22.fr

centre documentaire : <http://www.caue-docouest.com>

page facebook : [Cae des Côtes d'Armor](#)

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS, QUELQUES EXEMPLES

—



LOCALISATION DES CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

- demandes 2017
- dossiers 2016, suivis en 2017
- ▨ étude sur l'ensemble du territoire du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

DINAN AGGLOMÉRATION

BROONS-Extension et surélévation de la mairie-**BROONS**-(à la demande de Dinan Agglo) Projet de création de camping-**BRUSVILY**-Densification et restructuration du centre-bourg sur les zones AU-**BRUSVILY**-Réaménagement de voiries, requalification paysagère, effacement des réseaux dans un lotissement-**BRUSVILY**-Lancement de l'étude urbaine de restructuration et de densification du centre-bourg (cahier des charges, clauses administratives, appel à candidatures)-**CAULNES**-Cahier des charges sur l'étude du centre-bourg-**CAULNES**-Réflexion sur le devenir de l'agglomération suite à la future déviation-**CRÉHEN**-(à la demande de l'association Guy Homery) Sensibilisation sur le bâti de la Maison Mère de la Divine Providence-**DINAN** Urbanisation de la propriété Donnio, schéma d'organisation-**DINAN**-(à la demande du Conseil départemental) Jury de concours Collège Vercel-**EVVAN**-Avis, note et schéma sur le réaménagement du centre-bourg-**EVVAN**-Etude urbaine prospective sur le centre-bourg. Participation à la rédaction du cahier des charges, des clauses administratives et de l'appel à candidatures-**GUENROC**-Labellisation Communes du Patrimoine Rural de Bretagne (CPRB)-**GUITTÉ**-Déplacement de la bibliothèque dans un bâtiment du centre-bourg-**GUITTÉ**-Aménagement des voies douces vers le bourg -**LANGUÉDIAS**-Acquisition d'un bâtiment dans le centre-bourg - opération mixte «commerce-logement» (EPF)-**LANVALLAY**-Café et services techniques-**LANVALLAY**-Prise de contact avec les élus pour l'installation d'un maraîcher bio en limite du centre-**MATIGNON**-Etude de prospective urbaine sur le périmètre du bourg - zones 1AU et 2AU-**PLÉLAN-LE-PETIT**-Traitement paysager d'une rue-**PLÉLAN-LE-PETIT**-Acquisition d'une friche industrielle pour 10 logements-**PLÉVENON**-(à la demande du SDC) Création d'un panneau «rando» et conseil sur les espèces à planter sur le parking-**PLUMAUGAT**-Restructuration d'un îlot en centre-bourg (suivi d'étude, participation au comité de pilotage)-**SAINT-JACUT DE LA MER**-Etude menée sur le sentier de découverte et l'éco-musée-**SAINT-JUDOCE**-Analyse du coût d'aménagement foncier rue du Champ Hervé dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Dinan-**SAINT-JUVAT**-Restructuration de l'école-**SAINT-PÔTAN**-Lancement de l'étude «centre-bourg» : habitat/mobilité/stationnement/commerces...-**TRÉBÉDAN**-Lotissement-**TRÉVRON**-Réaménagement des espaces publics d'un lotissement des années 80-**TRÉVRON**-Lavoir de Chalonge-**VICOMTE SUR RANCE (LA)**-Projet d'amé-

nagements autour de la salle des fêtes et des terrains de sports-**VICOMTE SUR RANCE (LA)**-Lotissement «La Motte».

CŒUR EMERAUDE-Mise en place d'une charte publicité sur le territoire du futur parc naturel régional-**CŒUR EMERAUDE**-Mise en place d'un observatoire photographique sur le territoire du futur parc naturel régional.

GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

BULAT-PESTIVIEN-Demande de diagnostic sur la fontaine du Coq classée par les Bâtiments de France-**BULAT-PESTIVIEN**-(à la demande de GP3A) Aménagement du site de Coat Goureddenn-**BRÉHAT (ILE DE)**-Projet d'extension de la mairie-**CALLAC**-Aménagement de la voirie d'un lotissement-**GRÂCES-GUINGAMP**-Accompagnement d'étudiants de l'Ecole d'Architecture dans le cadre de leur diplôme de fin d'études sur l'école et le bourg-**GUINGAMP**-Etude sur la réfection de la façade du Théâtre et sur les cheminements doux de l'ancienne prison-**GUINGAMP**-Etude d'un aménagement paysager en vue d'une meilleure intégration du bâtiment (anciennement partie des garages Renault)-**GUINGAMP**-Jury concernant le choix d'une œuvre d'art à installer au château-**PAIMPOL**-Réaménagement du centre de documentation du collège Chombart de Lauwe (à la demande du collège)-**PLÉHÉDEL**-Local associatif-**PONTRIEUX**-Problème de mэрule dans l'église-**PONTRIEUX**-Jury de concours concernant l'église-**QUEMPEL-GUÉZENNEC**-Conseils sur les travaux d'aménagement du centre-bourg-**RUNAN**-Terrain de foot, parc enfants-**SENVEN-LÉHART**-Travaux concernant l'enclos de l'église (accessibilité personnes âgées/handicapées).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

BON REPOS SUR BLAVET-(à la demande du Conseil Départemental) Aménagement paysager de l'abbaye de Bon Repos-**LANRIVAIN**-Extension du cimetière dans le cadre d'une gestion zéro phyto-**LANRIVAIN**-(à la demande de la CCKB) Jury pour le jardin fantastique de Saint-Antoine-**LANRIVAIN** (à la demande de la

CCKB) Rencontre appel à manifestation d'intérêt «dynamisme des bourgs ruraux»
MELLIONNEC-Aménagement du centre-bourg et intégration de nouveaux logements-**MELLIONNEC**-Suivi et accompagnement de l'atelier ENSAB-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Aménagement de la rue Kreizker dans le cadre d'une gestion zéro phyto-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Aménagement de la place de la poste dans le cadre d'une gestion zéro phyto-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Faisabilité sur l'acquisition d'une maison en centre-bourg-**ROSTRENEN**-Revitalisation du centre-bourg-**ROSTRENEN**-Appel à projet AMI-**TRÉBRIVAN**-Projet d'aménagement du bourg-**TRÉMARGAT**-Diagnostic concernant l'humidité de l'église.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH-Réhabilitation des centres-bourgs.

LAMBALLE TERRE ET MER

ERQUY-Aménagement de la rue du Dr René Dayot, de la rue du port et de la rue du Bois cavé-**LAMBALLE**-Conseil sur l'aménagement des parcs-**LAMBALLE**-(à la demande de la préfecture) Réunion de la sous-commission sécurité publique du collège de Lamballe-**MONCONTOUR**-Aménagement de parking dans la ville- **NOYAL**-Etude d'amélioration sur des bâtiments publics anciens-**PLÉNÉE-JUGON**-(à la demande du Conseil départemental) Jury de concours concernant le collège-**PLÉNEUF VAL-ANDRÉ**-Comité de pilotage - restitution des diagnostics écotouristique et urbanistique-**PLÉNEUF-VAL ANDRÉ**-(à la demande du Conseil départemental) Jury concernant le collège-**PLESTAN**-Projet de rénovation, d'agrandissement ou de construction de nouveaux locaux-**PLURIEN**-Appel d'offre aménagement-**QUESSOY**-Réflexion urbaine et architecturale concernant la vente de l'ancien garage Dellozcour rue de la Corderie-**QUESSOY**-Réflexion urbaine et architecturale de la zone 1 AU rue de la Corderie-**QUESSOY**-Densification de l'aire urbaine-**TRÉBRY**-Aménagement de la traversée du bourg-**TRÉDANIEL**-Construction d'une maison médicale.

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

HENGOAT-Aménagement de bourg-**HENGOAT**-Projet de rénovation du bourg (CPRB)-**HENGOAT**-Demande d'un paysagiste pour le fleurissement dans le bourg-**LOGUIVY-PLOUGRAS**-Aménagement du bourg-**PENVÉNAN**-Elaboration du diagnostic des traversées du centre-bourg-**PERROS-GUIREC**-(à la demande du Conseil départemental) Jury de concours concernant la reconstruction du collège des sept îles-**PLEUMEUR-BODOU**-Restructuration du bourg-**PLEUMEUR-GAUTIER**-Construction d'une nouvelle boulangerie-**POMMERIT-JAUDY**-(à la demande du CPRB) Visite et analyse de la commune pour la labellisation CPRB.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

CHÂTELAUDREN-Bâti repéré ZPPAUP en péril-**GOMMENEC'H**-Réaménagement de locaux au sein du complexe sportif-**GOUDELIN**-Réalisation d'un club house-**GOUDELIN**-Nouveau foyer de la salle de sports-**GOUDELIN**-Cheminements et réaménagement dans l'espace sportif-**TRÉMÉVEN**-Rénovation de la salle des fêtes.

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE

CAUREL-Délimitation du secteur de protection des sites-**HÉMONSTOIR**-Acquisition d'un bâti dans le bourg pour la réalisation d'une bibliothèque / salle de réunions-**LAURENAN**-Demande de partenariat dans la démarche de revitalisation du cœur de bourg concernant l'aménagement paysager (végétalisation, place, clôtures, mobilier...)-**LAURENAN**-Parking de l'école et extension de la cour-**LOUDÉAC**-Etude urbaine-Accompagnement pour le lancement de l'étude (cahier des charges), comité de pilotage-**COMMUNE NOUVELLE DU MENÉ**-Réhabilitation de l'école à Le Gouray-**MÛR-DE-BRETAGNE**-Logements locatifs-**QUILLIO (LE)**-Enclos de l'église-**SAINT-CARADEC**-Choix du cabinet d'architecture pour la création de deux locaux commerciaux et un cabinet pour une profession libérale dans des bâtiments en friche face à la mairie-**SAINT-CARADEC**-Abords et accessibilité de

l'église-**SAINT-ETIENNE DU GUÉ DE L'ISLE**-Etude préalable concernant l'aménagement du bourg-**SAINT-GOUÉNO**-Suivi de l'aménagement du bourg-**SAINT-GUEN**-Réhabilitation de l'ancienne auberge de jeunesse en logements locatifs-**SAINT-MAYEUX**-Logements locatifs.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

BINIC-ETABLES-Etude d'urbanisation commerciale (Super U)-**FOEIL (LE)**-Construction d'une nouvelle bibliothèque et d'un espace jeune au sein d'un bâtiment de la commune-**HILLION**-Avis sur le projet de la modification du PLU-**HILLION**-Commission d'appel d'offres - choix des candidats pour le groupe scolaire d'Hillion-**HILLION**-(à la demande de la DDTM) Lotissement-**LANFAINS**-Aménagement des espaces verts situés à l'arrière de l'espace multi-accueil en cours de construction-**LANFAINS**-Jardin de l'école-**LANGUEUX**-(à la demande de l'asso. Kikafékoï) Transformation d'une maison d'habitation mise à disposition par la mairie de Languieux-**LANGUEUX**-Suivi et accompagnement de l'atelier ENSA La Villette-**PLAINTEL**-Pôle enfance-**PLÉDRAN**-Aménagement du bois-**PLÉRIN**-Habitat inclusif pour personnes en situation de handicap-**PLOUFRAGAN**-Jury de concours concernant la construction d'un auditorium-**PORDIC**-Participation aux ateliers participatifs du PLU-**QUINTIN**-Réflexions sur les abords de l'étang-**QUINTIN**-Réflexions sur la valorisation du parc Roz-Maria-**QUINTIN**-Réflexions sur la plan-guide-**QUINTIN**-Lotissement du château d'eau-**SAINT-BRIEUC**-Jury de sélection de l'architecte concernant l'îlot PEM Sud-**SAINT-BRIEUC**-ANRU 2 - comité de pilotage - PRU Balzac-**SAINT-BRIEUC**-Orientations urbaines et architecturales pour la reconversion de l'îlot des cliniques-**SAINT-BRIEUC**-Etude de programmation pour la réhabilitation des locaux de la MJC du Plateau-**SAINT-BRIEUC**-(à la demande du SGPU) Etude sur un espace vie étudiante - gymnase Mazier-**SAINT-BRIEUC**-Coloration des façades de l'école des Merles-**SAINT-BRIEUC**-(à la demande du centre hospitalier, Les Capucins) Jury de concours concernant la construction de 98 lits d'EHPAD au Centre gériatrique-**SAINT-BRIEUC**-(à la demande de Terre & Baie Habitat) Jury pour l'opération de conception-réalisation d'un foyer logement, avenue du Havre-**SAINT-BRIEUC**-(à la demande du Conseil départemental) Jury de concours pour la reconstruction du collège «Jean Racine»-**SAINT-BRIEUC**-(à

la demande du SGPU) Jury de concours concernant le Restaurant universitaire du campus-**SAINT-BRIEUC**-(à la demande du Conseil départemental) Réhabilitation de l'hôtel Qui qu'en grogne-**SAINT-BRIEUC**-Participation à la plateforme de réhabilitation-**TRÉVENEUC**-Mobilier urbain.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

BEAUSSAIS-SUR-MER-Aménagement du bourg - Ecoquartier - projet de reconversion de bâtiment-**LANCIEUX**-Révision du PLU.

CÔTES D'ARMOR

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DDTM-Atlas des paysages - participation et accompagnement des étudiants géoarchitecture.



MELLIONNEC / 1996-2018

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

La commune de Mellionec bénéficie de conseils réguliers du CAUE depuis plus d'une vingtaine d'années. Ce suivi a notamment concerné la localisation de l'école lors de sa réouverture en 1996, une étude pour la création d'un équipement périscolaire, ou une proposition de traitement de voirie vers le nouveau lotissement en lien avec un traitement de la place de l'église...

Dans un contexte global où les communes de notre département se questionnent sur la revitalisation de leur centre-bourg et dans le contexte particulier de la commune de Mellionec où les sphères associative et artisanale sont des acteurs essentiels à la vie du bourg et à son aménagement futur, le CAUE est sollicité par l'équipe municipale pour l'accompagner dans la mise en place et le suivi d'un référentiel foncier et immobilier pour la revitalisation de son bourg mené en concertation avec la population par le bureau d'étude Terre à terre. En complément de ce travail, un atelier de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne dirigé par Marion Faunières et accompagné par la DDTM et le CAUE est mené à Mellionec. Après avoir analysé la commune et en avoir déterminé les points forts et les points faibles, les étudiants répartis en quatre groupes ont proposé leurs projets qui concernaient l'implantation de l'école du cinéma documentaire portée par l'association Ty films, la construction d'une auberge de jeunesse portée par l'association Villages d'Europe, le devenir d'habitations vides dans le centre bourg, la mise en valeur de la mairie et des espaces publics et enfin la construction de nouveaux logements. Nourrie de toute cette matière, l'équipe municipale présente sa candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région auquel elle est retenue. Ce partenariat mené sur une longue durée permet d'aborder l'aménagement du centre-bourg d'une manière réfléchie, cohérente et sensible. Ce partenariat se poursuit afin de concrétiser ce programme ambitieux et original.



Restaurant universitaire, agence José LE BIHAN - Xavier PAGEOT

SAINT-BRIEUC / SYNDICAT DE GESTION DU PÔLE UNIVERSITAIRE (SGPU)/ 2012-2018

UN CAMPUS UNIVERSITAIRE OUVERT SUR LE QUARTIER

Le SGPU sollicite le CAUE dès février 2012 pour l'accompagner dans l'organisation des évolutions attendues sur le campus universitaire Antoine Mazier de Saint-Brieuc. Il s'agit dès cette date d'anticiper l'arrivée de nouvelles formations, notamment l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, et de développer les services de la vie étudiante, la première étape étant l'accueil du Restaurant Universitaire. Il a été demandé alors au CAUE de réfléchir à la cohérence architecturale à donner à ces futurs bâtiments.

Plutôt que de travailler sur une homogénéisation architecturale, tel qu'imaginé alors, nous avons choisi d'inverser l'angle d'approche pour s'intéresser, en négatif des bâtiments, à l'espace de circulation, d'échange et de rencontre. L'unité attendue devant alors davantage être portée par l'espace commun que par l'architecture.

Ainsi, nous proposons un espace central qui définit les alignements d'implantations bâties et accompagne le cheminement jusqu'à l'extrémité sud du site où se trouve l'IUT. Sur la rue Henri Wallon au sud, l'implantation du bâti en front de rue vient resserrer l'espace, créant une échelle plus urbaine et moins routière, devant permettre un traitement favorable à la traversée piétonne. Il est proposé que l'automobile, qui occupe encore une place de choix, circule en périphérie du site, afin de maintenir le confort d'usage piéton.

Un plan de référence a été validé sur cette base et a servi de trame au cahier des charges pour définir les conditions d'implantations et les gabarits de l'IFSI et du Restaurant Universitaire et sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre en paysage dès 2013 pour les espaces communs. Laure Planchais, lauréate de la consultation, se voit ainsi confier en 2014 la conception des espaces libres de construction sur le campus. La Région confie la conception de l'IFSI à l'agence CRR.



Le CAUE continue pendant cette année 2014 d'approfondir auprès de chacun des acteurs universitaires concernés par l'évolution du site, les besoins à couvrir en matière de restauration et de vie étudiante. Nous avons mené de nombreux entretiens pour faire ressortir les besoins et les attentes de chaque partenaire sur les espaces et fonctions à développer, créer, modifier sur le site. Ce travail a servi à alimenter la programmation du Restaurant Universitaire confiée à l'agence Préprogram AMO.

Ainsi, le SGPU continue avec l'ensemble des acteurs à mettre en œuvre ce plan guide. Nous avons eu le plaisir de pouvoir assister à l'inauguration de la place centrale en 2017. Après l'IFSI, qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine, le Restaurant Universitaire est en cours de conception cette année par l'agence Bihan et Pageot.

Fin 2017, le CAUE se penche sur les besoins restant à honorer pour accueillir l'ESPE, la bibliothèque universitaire attendue et l'espace de vie étudiante. L'objectif de mutualisation et d'optimisation des surfaces existantes a été réaffirmé par le comité de pilotage. L'organisation des besoins complémentaires seront étudiés au cours de l'année 2018.



GRÂCES / 2015-2017

DÉLOCALISATION DE L'ÉCOLE ET ATTRACTIVITÉ DU BOURG

La commune de Grâces souhaite reconfigurer son îlot de centre-bourg occupé par les équipements scolaires et la salle commune afin de disposer d'une école primaire offrant plus d'espace et de confort aux élèves, d'une bibliothèque municipale plus spacieuse, de locaux de services et/ou de commerces complétant l'offre présente, à savoir une boulangerie et un café/restaurant ouvrier.

Un terrain est repéré par la collectivité pour délocaliser l'école et bénéficier d'un équipement neuf. Ce terrain en limite nord de l'urbanisation et sa position en arrière de l'église pourrait ne pas contribuer autant que l'actuel emplacement au confortement du dynamisme du bourg. Par ailleurs, c'est un terrain en prise directe avec la RN12. L'école étant un élément fort de rencontre dans le bourg, et les conditions de réhabilitation et l'affectation des locaux scolaires laissés vacants par une délocalisation n'étant pas encore bien déterminés ; il est proposé à la collectivité de vérifier s'il était possible de répondre à leurs attentes en maintenant l'école à son emplacement actuel.

Le CAUE mène ainsi en 2016 un travail d'analyse et de pré-programmation concernant ces équipements et rencontre l'équipe enseignante. La faisabilité technique et foncière est évaluée. Un bilan des contraintes et avantages à prendre en compte est proposé. Il est conseillé qu'un diagnostic bâti soit réalisé parallèlement. Les contraintes spatiales et techniques fortes sont confirmées et confortent une possible délocalisation.

Le CAUE encourage alors la collectivité à réfléchir à un scénario d'aménagement global à l'échelle de la commune afin de garantir des choix maintenant le dynamisme et les atouts communaux. En 2017, la municipalité est mise en contact avec des étudiantes de l'école d'architecture de Bretagne qui vont mener leur projet de fin d'étude sur cette problématique de stratégie d'implantation des équipements.

Le projet qu'elles proposent s'appuie sur le principe de circulation piétonne existante en belvédère sur le paysage. Il est décidé de la conforter par le renforcement des équipements connectés à cette liaison et par la recomposition de la circulation automobile. Il est proposé que l'ancienne école soit réhabilitée au centre au profit d'usages associatifs en site apaisé. À l'extrémité de cette organisation, la nouvelle école, conçue pour des usages polyvalents ouverts également aux associations, constitue un point d'orgue étirant ainsi les flux sur l'ensemble du bourg.



LAURENAN / 2017

RÉ-AMÉNAGER LE BOURG EN MOBILISANT LES HABITANTS

La municipalité de Laurenan, commune de 738 habitants située au nord-est de Loudéac, a finalisé début 2017 une stratégie d'aménagement pour son centre-bourg marquée par une orientation paysagère forte.

Dans le cadre de son PLU, elle s'est appuyée sur une étude paysagère réalisée par le cabinet Alice Brauns pour analyser les particularités de la commune et pour préciser les AOP permettant de renforcer ces particularités. La municipalité a ensuite mené une étude de territoire à l'échelle intercommunale qui a permis, avec l'accompagnement du cabinet d'étude « Paysage en Mouvement », d'élaborer une stratégie pré-opérationnelle des aménagements à réaliser sur la commune.

Parallèlement, la commune a sollicité le CAUE pour esquisser des principes d'aménagement des abords de l'école et de l'entrée du bourg afin notamment de donner envie à la population de se mobiliser pour participer à ces projets. Enfin, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt régional (AMI) pour la dynamisation des bourgs ruraux, la municipalité a bénéficié d'une aide financière pour poursuivre sa réflexion et engager la phase opérationnelle des travaux. Cette nouvelle étape se réalise dans une démarche participative originale avec la mise en place de commissions réunissant les habitants. Ces commissions peuvent, selon leurs besoins, questionner les structures associatives telles que le CAUE, Bruded, ainsi que les administrations de l'Etat (DDTM), du département (ADAC), et de la région (EPF) selon les compétences de chacun.

Les commissions s'appuient sur la diversité des compétences et des regards des habitants pour interroger les projets proposés par les professionnels et aborder des thématiques telles que l'urbanisation des dents creuses ou la remise sur le marché de l'immobilier des habitations vacantes ; le confort de la salle des fêtes (projet engagé par un cabinet d'architecte pour une isolation en paille) ; mais aussi l'usage et l'attractivité des espaces extérieurs ; la place, l'école et le commerce.

La municipalité dispose de 4 ans pour réaliser les travaux.



PLOUNÉVEZ-QUINTIN / 2017

VÉGÉTALISER LES PIEDS DE MURS

La commune de Plounévez-Quintin est depuis quelques années mobilisée sur le thème du fleurissement du bourg et distribue chaque année des plants de fleurs aux habitants intéressés. La municipalité souhaite aller plus loin dans cette démarche en intégrant la problématique du zéro phyto et fait appel au CAUE. Depuis janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite sur l'espace public. La municipalité cherche donc des solutions pour éviter le désherbage chimique aux pieds des maisons.

Le CAUE propose d'investir les pieds de mur, de creuser une fosse de plantation et de planter en pleine terre des plantes vivaces. Le fait de retirer l'enrobé pour creuser la fosse permet en outre d'assainir les murs en évacuant l'humidité.

Les emplacements pour les fleurs sont définis en fonction des souhaits de la commune mais aussi en fonction des habitants. Les services techniques sont mis à contribution pour la découpe de l'enrobé et pour ensuite décaisser. Les élus finissent le travail par la plantation de plantes vivaces : iris, hémérocalles, érigerons, heuchères, sauges, etc...

Ce projet de fleurissement a permis à la commune de profiter de la suppression des pesticides afin d'embellir le bourg.



PARC NATUREL RÉGIONAL RANCE - CÔTE D'ÉMERAUDE

PROJET DE CRÉATION DU PARC NATUREL

Charte du PNR*

En collaboration avec l'association Cœur Emeraude, porteur du projet de Parc Naturel Régional Rance-Côte d'Emeraude, le CAUE a poursuivi le travail mené depuis 3 ans sur l'élaboration de la future charte du Parc et s'est notamment concentré en 2017 sur les données urbaines nécessaires à la mise au point de la charte : données statistiques (évolution des surfaces urbanisées, de la population, des objectifs d'accroissement de la population à 30 ans), définition des objectifs de consommation foncière en y intégrant les objectifs parfois opposés des deux Scot du territoire (Pays de Dinan et Saint Malo), travail sur le plan de parc (coupures d'urbanisations, points à requalifier), rédaction des mesures relatives au cadre de vie, définition des objectifs visant à améliorer le cadre de vie (architecture, urbanisme, paysage, commerces en milieu urbain) ainsi que les outils à adopter pour aboutir à l'objectif souhaité. Ce travail a nécessité de nombreuses rencontres avec les responsables des Scot et de Dinan agglomération, des différents partenaires et des séances de présentation de l'évolution de ce travail auprès des élus de Cœur Emeraude.

Etude de valorisation paysagère et touristique de la vallée de l'Arguenon

L'année 2017 a vu l'aboutissement de l'étude de valorisation paysagère et touristique de la vallée de l'Arguenon initiée l'année précédente. Cette étude visait à avoir une vision neuve sur le potentiel paysager et touristique de cette vallée du port de Plancoët jusqu'au port du Guildo (Saint Cast- le Guildo-Créhen) et de susciter des approches pré-opérationnelles tant urbaines que paysagères. À partir d'un cahier des charges proposé à Agrocampus d'Angers et à la suite de la visite et de l'encadrement d'une dizaine d'étudiants de dernière année d'une semaine sur site - période pendant laquelle ces étudiants se sont imprégnés du site et ont pris de nombreux contacts avec les acteurs de ce territoire-, 2018 a vu la restitution du diagnostic puis des propositions d'aménagement devant élus, associations du secteur. Devant l'intérêt suscité par cette expérience, il a été décidé de renouveler cette expérience en 2018 sur un autre secteur à enjeux du futur Parc.

* La Charte du Parc : un projet de développement durable du territoire du futur Parc construit, décidé et mis en œuvre par les acteurs locaux pour 15 ans.

SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

—



EXPOSITION

SAINT-BRIEUC EN DEVENIR

REFLEXIONS SUR L'IMPLANTATION D'UN FORUM CULTUREL

L'atelier de projet d'Anne Boyadjian, enseignante à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, mené en partenariat avec le CAUE et la DDTM 22, s'est consacré à l'étude du territoire de la commune de Saint-Brieuc, autour de deux questions majeures actuellement au centre des préoccupations des acteurs locaux : celle de l'implantation d'une nouvelle « Bibliothèque-3^{ème} lieu », et celle d'une redynamisation nécessaire du centre-ville, avec l'idée que la présence d'un tel équipement puisse entraîner ce nouvel élan recherché.

Dans un premier temps, les étudiants ont entamé une lecture élargie du territoire de la commune. Un premier constat s'est imposé : marquée par une topographie contrastée et implantée dans le creux de la Baie, la ville de Saint-Brieuc constitue une véritable porte d'entrée du domaine maritime. Pourtant le centre-ville, implanté sur les hauteurs de son plateau, semble se tenir à l'écart de ce paysage maritime très qualitatif. Une étude prospective a permis aux étudiants de formuler une stratégie de développement du centre-ville axée sur la requalification de son espace public et la valorisation de ses franges paysagères.

Trois thèmes d'étude ont servi de trame à la réflexion et aux projets :

- **Paysage** : relier le plateau-centre aux vallées par l'aménagement de ses lisières
- **Réseau, flux, mobilité** : rééquilibrage des flux automobiles / transports en commun / circulations douces
- **Le centre-ville d'hier à demain** : requalification de l'espace public du centre-ville

Sur la base de cette étude, 10 sites stratégiques pour l'implantation du futur équipement culturel ont été identifiés. Chaque étudiant y a élaboré un projet d'édifice, chacun de ces projets illustre une résolution formelle du projet d'équipement. La variété des réponses esquissées souligne l'idée que le choix du site est déterminant pour l'identité même de ce futur équipement, chaque projet se définissant comme une réponse aux divers enjeux urbains spécifiques en présence.

Ici le projet d'équipement culturel, au-delà d'une simple édification ponctuelle, est considéré comme une des pièces maîtresse de structuration de la commune par l'espace public, il participe à un projet d'aménagement plus vaste auquel il contribue.



ÉVÈNEMENT

PRINTEMPS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AGRICULTURE

-

Dans le cadre de ses missions de conseil et de sensibilisation, le CAUE souhaite mettre davantage en avant le rôle que peuvent jouer les projets agricoles pour innover dans l'accompagnement de projets en urbanisme et en architecture auprès des communes rurales. Le CAUE suit déjà plusieurs communes qui ont initié une démarche de valorisation de leur centre-bourg en intégrant cette dimension agricole. Afin d'élargir la réflexion sur ce sujet, le CAUE a organisé en mars 2017 une semaine de rendez-vous appelés le Printemps de l'agriculture et de l'architecture. Ont eu lieu lors de cette semaine :

- La conférence d'Andrew Freear et d'Elena Barthel, directeur et architecte au Rural Studio : Le Rural Studio est un atelier de projet au sein de l'école d'Architecture de l'université d'Auburn aux Etats-Unis et qui a la particularité d'être délocalisé le temps d'un semestre dans le Comté rural de Hale, à l'ouest de l'Alabama. Les étudiants vivent 6 mois (minimum) sur place et ont la responsabilité entière d'un projet, de la conception à sa réalisation.
- Le Café de l'architecture sur le thème de l'agriculture et de l'architecture avec la présentation du hangar habitable pour un couple de maraîchers à Hillion par Simon Masson et Timotée Chateau de l'agence BRA ; la présentation du projet de stabulation et fournil bio au sein d'un même bâtiment à Plougrescant par Blandine Housais ; la présentation de projets d'architectures agricoles et de paysages agricoles dans le département de la Loire par Rémi Janin de l'agence Fabriques.
- L'exposition de Pino Musi : ce dernier a photographié, lors d'une résidence organisée par Gwinzegal dans les Côtes d'Armor, l'étrange cohabitation entre l'habitat moderne, l'architecture vernaculaire et les bâtiments agricoles.
- Une série de conférences organisées dans le cadre du Trans rural Lab (voir page suivante) à Caulnes.



EXPOSITION

TRANS-RURAL LAB

PROJETER DE NOUVEAUX USAGES POUR DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN DÉSHÉRENCE

La plate-forme d'enseignement Trans-Rural Lab créée en 2015 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine est la poursuite d'une expérience pédagogique expérimentale « Hyper-situations Agroalimentaire » mise en place initialement par Mathieu Le Barzic, Eric Hardy et Catherine Rannou à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne en 2012.

En 2014, la mairie de Caulnes met à disposition de Trans-Rural Lab une exploitation agricole en cessation d'activité - la Ville Gate - dans l'idée de réhabiliter le site de façon expérimentale.

Depuis octobre 2015, des étudiants de plusieurs écoles d'architecture y ont séjourné, accueillis et reçus par la municipalité et les habitants et accompagnés par le CAUE. Du 17 mars au 22 mars 2017, un nouveau groupe d'étudiants en architecture de l'ENSA Paris Val de Seine séjourne à la Ville Gate. L'objet de leur venue est l'élaboration d'un programme complet cherchant à revaloriser le lieu. Celui-ci vise à transformer l'ancienne exploitation agricole en un lieu de rencontres, d'échanges et d'expérimentations. Une exposition présentant les travaux des étudiants à l'issue de l'atelier a été installée au CAUE dans un premier temps puis à la mairie et à la bibliothèque de Caulnes.



EXPOSITION

CESSON EN DEVENIR DES CHAMPS, DES LOGEMENTS

Le site de Cesson présente une géographie très marquée, un caractère "insulaire" (plateau cerné de vallées) et une situation de belvédère sur le littoral et la baie de Saint-Brieuc. Une identité rurale demeure au sein du bourg, traversé de sentes agricoles, ponctué de parcelles en friche, de champs, de potagers et vergers partagés, de quelques pâturages, qui offrent un véritable réseau d'interstices non bâtis. Ils laissent place à la présence du ciel, de la terre et de l'horizon. En parallèle, les lotissements successifs d'habitat pavillonnaire tendent à uniformiser le paysage en comblant ces interstices.

Quelle est la nature du projet social en place pour ce quartier ? Vers quels horizons l'emmenner au regard des enjeux écologiques contemporains ? Quel type d'habitat proposer pour tenter de palier à l'étalement indifférent des lotissements pavillonnaires ?

Dans un premier temps, les étudiants se sont livrés en groupe à une lecture attentive du territoire, à travers une interprétation à la fois sensible et cartographique du lieu. Puis une étude prospective nous a permis de formuler une stratégie de développement du bourg.

Cette étude a abouti à l'hypothèse d'un projet de développement urbain au sein duquel, dans un second temps, les étudiants ont élaboré des projets d'habitations. Celles-ci ont été pensées au regard des relations qu'elles entretiendront avec le milieu naturel et urbain dans lequel elles s'implantent. Depuis l'espace public jusqu'au logement, le travail a consisté à penser des usages et des échelles d'espaces servant de nouvelles formes de vivre ensemble et à élaborer des typologies d'habitat répondant à l'idée d'un foyer d'intimité confortable et pérenne. A toutes les échelles, les projets se sont attachés à favoriser une relation étroite des riverains avec ce bien commun qu'est le paysage qu'ils habitent.

EXPOSITION

PRIX ARCHITECTURE BRETAGNE 2016

Le Prix Architecture Bretagne (PAB), organisé par la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne, a pour objectif de récompenser et de promouvoir les architectes qui, au travers leurs réalisations, témoignent de la vitalité et de la qualité de l'architecture contemporaine en Bretagne. Le Prix Architecture Bretagne assure également un rôle pédagogique indispensable auprès du grand public en rendant visibles les évolutions de notre cadre de vie.

En 2016 : 182 projets présentés, 19 sélectionnés, 4 lauréats et 2 mentionnés.





EXPOSITION

VERS UNE TRAME PAYSAGÈRE APAISÉE

La démarche de l'Atelier des territoires permet un travail en mode projet sur le terrain pour repenser et réaménager un territoire. L'agglomération de Saint-Brieuc a bénéficié de ce dispositif proposé par l'Etat et animé par l'agence Taktyk à l'issue d'un appel à projets national de fin 2015 à 2017.

Il s'agit dans le contexte du territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc de construire collectivement, avec élus, représentants de l'Etat, et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, une vision commune de la géographie si particulière de l'agglomération briochine aujourd'hui élargie à la nouvelle intercommunalité qui reste un territoire trop peu valorisé, peu visible, peu lisible malgré la diversité de ses paysages. Le constat collectif est fait que ce manque de lisibilité est la conséquence d'aménagements successifs ayant peu pris en compte la géographie du territoire.

Ville de passage, Saint Brieuc doit devenir un lieu d'interface entre deux horizons : l'Armor et le grand paysage de la baie ; l'Argoat et le cœur de la Bretagne.

Du nord au sud, le territoire est traversé par cinq corridors (3 vallées / 2 infrastructures) :

- la rivière du Gouët (sang en breton), qui prend sa source sur les cimes de Kerchouan pour se jeter dans la baie
- le Gouëdic
- l'Urne
- une route départementale (D700) qui mène jusqu'à Loudéac et au centre Bretagne.
- une ancienne voie ferrée (ligne Saint-Brieuc / Pontivy / Auray).

Comment ces éléments peuvent-ils être envisagés comme des ressources capables de valoriser et ancrer ce territoire dans la nouvelle agglomération ?

L'objectif de l'atelier est d'anticiper les effets de coupures physiques et visuelles, de protéger les paysages « ressources » naturels, culturels ou productifs, afin d'éviter la construction d'un territoire de l'entre deux, diffus qui « n'est ni tout à fait la ville, ni tout à fait la campagne »*.

* Sébastien Marot, *l'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Éditions de La Villette, 2010

ATELIER D'ARCHITECTURE

LANGUEUX ET SA LISIÈRE

Comment continuer à accueillir de nouveaux habitants tout en préservant les terres agricoles et le paysage littoral ?

Des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette, encadrés par l'enseignante Anne Boyadjian et accompagnés par le CAUE et la DDTM, se sont penchés sur la commune littorale de Langueux.

Dans un premier temps et afin de tirer une analyse de la commune, plusieurs journées d'arpentage sont nécessaires au groupe d'étudiants pour s'imprégner des lieux. Le bourg de Langueux s'est initialement installé le long de l'ancienne route de Brest, sur les hauteurs de coteaux déclinant en pente douce vers la baie. Ces coteaux, longtemps occupés par des cultures maraîchères, sont aujourd'hui principalement exploités en cultures intensives. Ils constituent une ceinture agricole entre le territoire urbanisé et le rivage. Depuis les années 80, l'essor de la population a engendré un important développement de lotissements pavillonnaires. Si cet étalement urbain est bloqué au sud-ouest par la zone commerciale la plus importante de la communauté d'agglomération et par la RN12, il menace de gagner les champs en proliférant vers la côte maritime.

Or, la préservation de cette ceinture agricole semble aujourd'hui essentielle à plusieurs titres. D'une part, elle est garante de la préservation du paysage littoral en tenant à distance l'urbanisation. D'autre part, dans un contexte de préservation des terres agricoles menacées par le mitage du territoire, il semble nécessaire de conserver ces terres allouées à l'agriculture. Ces quelques journées d'arpentage ont permis aux étudiants de découvrir une frontière entre deux milieux qui très souvent s'ignorent, les arrières d'une ville tournant le dos à un paysage d'exception.

À partir de cette analyse, les étudiants ont proposé des projets d'habitations matérialisés sous forme de maquettes. Ces projets traitent donc de cette lisière de la ville et proposent de clôturer l'étalement urbain en connectant les projets d'habitations au paysage littoral et agricole préservé.





SENSIBILISATION SCOLAIRE

PROJET [C123]

ATELIER DE RECHERCHE ARCHITECTURALE AU LYCÉE FREYSSINET

Les 24 élèves de 2nde préparant le Bac professionnel Techniciens d'études du bâtiment du Lycée Freyssinet de Saint-Brieuc se sont engagés sur l'année scolaire 2016/2017 dans un projet artistique et culturel innovant en lien avec leur cursus. La classe a accueilli Guillaume Agouf, architecte membre du collectif Ty archi et Emilie Le Jallé, urbaniste au CAUE 22. Le projet développé avec Laurent Gerbouin et Isabelle Le Metay, professeurs de construction génie-civil, et Christelle Praon, professeure d'arts plastiques, avec la participation active de l'ensemble de l'équipe pédagogique, a eu pour objectif d'amener les élèves à questionner l'espace d'enseignement qu'est le lycée pour qu'ils deviennent pleinement acteurs de leur espace quotidien. Une bonne manière, pour ces élèves amenés à investir les domaines de l'architecture et du bâtiment, d'articuler objectifs pédagogiques et appropriation de leur nouvel environnement scolaire.

Ce projet organisé de septembre à mai visait à stimuler réflexion et créativité et à bousculer un peu les habitudes. La première phase a conduit élèves et professeurs à déplacer la classe en six lieux atypiques de l'établissement. Cours de mathématiques au grand hall, cours d'anglais en atelier de menuiserie, cours de français/histoire au foyer, cours de mécanique à la tisanerie de l'internat et cours d'arts appliqués en extérieur... de quoi observer et comprendre tout ce qui influe sur le confort d'usage et la fonctionnalité d'un lieu. L'occasion de faire des relevés, des plans, des croquis, d'observer les appropriations et détournement de mobiliers, les postures des élèves mais aussi de l'enseignant. Lumière, bruits, dispositions... tout a été passé au crible.

Les élèves ont été amenés à faire des propositions d'évolutions et d'adaptations possibles d'un espace de cours avec production de maquettes individuelles et collectives et mise en pratique expérimentale au sein de l'établissement.

Ce projet a bénéficié du soutien de la Région et de la DRAC Bretagne.



SENSIBILISATION PÉRISCOLAIRE

LES P'TITS ARCHIS

L'accès à la culture et l'ouverture au monde est une des volontés éducatives inscrites dans les projets pédagogiques des trois Accueils de loisirs de la ville de Saint-Brieuc, La Farandole, Le Scoubidou et Berthelot. Ils ont souhaité développer un partenariat avec les établissements culturels de la ville en imaginant un projet autour de l'architecture durant l'année scolaire 2016-2017.

Accompagné par Géraldine Bourdic, architecte de l'agence «Explorarchi», et par le CAUE, les enfants fréquentant les accueils de loisirs durant les vacances scolaires ont pu réaliser une maquette de leur quartier :

- quartier sud pour La Farandole (réalisation pendant les vacances de Noël)
- quartier centre pour Berthelot (réalisation pendant les vacances de février)
- quartier est pour Le Scoubidou (réalisation pendant les vacances d'avril).

Ces réalisations ont permis aux enfants de 6 à 12 ans de s'ouvrir à l'architecture et à l'urbanisme. Il s'agissait de leur transmettre le vocabulaire autour de l'architecture pour comprendre ce qu'est une ville, un quartier, une rue, un espace public, un bâtiment... Ils ont exploré leur quartier, pris des photos et ont appris à se repérer dans l'espace à l'aide de photos aériennes et de plans. Ils ont pris connaissance de l'histoire de chaque quartier grâce aux plans et photos anciennes disponibles aux archives municipales. Lors de leurs explorations, ils ont porté attention aux spécificités architecturales liées aux époques de constructions, ils ont pu repérer différentes techniques constructives et matériaux. Ils se sont également questionnés sur les fonctions urbaines présentes dans le quartier (habitat, commerces, loisirs, éducation, administrations, déplacements...). Ils se sont positionnés en usagers et acteurs de leur environnement. Grâce aux données récoltées tout au long de ces explorations et découvertes, ils ont réalisé leurs maquettes toutes les trois basées sur l'usage de matériaux et de techniques de fabrication différenciées.

Deux expositions ont été accueillies au Musée d'Art et d'Histoire et à la Bibliothèque André Malraux, deux ateliers ont été organisés en partenariat avec la Maison d'Architecture de Bretagne à ces occasions.



SENSIBILISATION SCOLAIRE

LE BANC DE L'AMITIÉ

LES ÉLÈVES DE TRÉBÉDAN CONSTRUISENT UN BANC POUR NE PLUS SE SENTIR SEUL

Initiative lancé par l'AGEEM (Association Générale des Enseignants des Ecoles et classes Maternelles publiques), le banc de l'amitié permet aux enfants d'expérimenter l'empathie. Lorsqu'un enfant est triste ou se sent seul, qu'il ne trouve pas d'amis pour jouer avec lui, il va s'asseoir sur le banc.

Les autres enfants savent alors qu'il a besoin d'aide et celui ou ceux qui le souhaitent, viennent la lui offrir.

Accompagnés par le CAUE, les élèves de l'école Le Blé en herbe à Trébédan ont réalisé leur banc de l'amitié à partir de la chaise Sédia du designer italien Enzo Mari. En 2016-2017, tout un travail autour du design avait déjà été mené à travers notamment la construction de chaises par les élèves pour le café associatif de la commune. Les élèves se sont penchés une nouvelle fois sur la chaise d'Enzo Mari pour ici l'adapter au projet d'un banc de l'amitié. L'idée a tout d'abord été de réduire la taille de la chaise Sedia à une taille enfant, puis de l'«allonger» pour en faire un banc et enfin l'assembler à une autre chaise Sedia.

L'ensemble créé un banc de plusieurs volumes aux tailles différentes qui invite les petits comme les plus grands à trouver/donner du réconfort à ceux qui se sentent seuls dans la cour de récréation.



VIDÉOS

ARCHI À L'OUEST

LE MAGAZINE DE L'ARCHITECTURE

-

Les trois CAUE bretons (22, 29, 56) se sont associés pour la production d'une émission mensuelle « Archi à l'ouest », diffusée sur Tebesud et Tébéo et disponible en streaming sur les sites internet des CAUE bretons. Le CAUE des Côtes d'Armor est à l'initiative des émissions suivantes :

- Architecture et agriculture avec la présentation du Trans-rural Lab à Caulnes, du projet de stabulation et fournil bio réunit au sein d'un même bâtiment agricole à Plougrescant conçu par l'architecte Blandine Houssais.

- Aménagement d'un îlot en centre-bourg de Tréveneuc. La commune s'est lancée dans une opération de renouvellement urbain. Accompagnée par le CAUE dès le début du projet, la commune a fait appel aux cabinets d'architectes B. Houssais et Nunc Architectes. Ce reportage donne la parole aux acteurs du projet qui ont œuvré à son aboutissement et à sa réussite.

- Les cabanons de la plage du Valais. Cette émission fait suite au travail d'inventaire sur les cabanons de la plage du Valais réalisé par le CAUE en 2016.



ATELIERS DE CRÉATION DE MOBILIER

FAIS-LE-TOI-MÊME !

Dans le cadre des journées nationales de l'architecture, le CAUE a proposé deux jours d'atelier ouvert à tous où les participants ont pu construire le fauteuil « Crate » du designer et architecte Gerrit Rietveld et la chaise du designer italien Enzo Mari adaptée aux plus petits.



CONFÉRENCE

ESPACE PUBLIC

Une cinquantaine de personnes a assisté à la conférence « Espace public : organiser, pratiquer, entreprendre pour une égalité d'usage » organisée par le réseau Par'Elles et le CAUE 22 avec Fanny Bugnon, Maîtresse de conférences en Histoire / Études sur le genre et responsable du DIU numérique «Étude sur le genre». Cette intervention a été suivie d'une table ronde avec Sylvie Grondin, Christine Orain, Stéphane Héry, Éloïse Warmé, Christophe Gauffeny, Émilie Le Jallé.



VISITE

SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE ET À L'URBANISME

Comme chaque année, le CAUE a accompagné la classe de 1ère STI2D du lycée Freyssinet de Saint-Brieuc lors d'un atelier de sensibilisation. Les élèves ont visité l'aménagement du bourg de Tréveneuc réalisé par l'architecte Blandine Houssais et le clubhouse de Lantic réalisé par Bruno Le Pourveur.



SENSIBILISATION SCOLAIRE

UN BANC POUR LE BOURG

Accompagnée par le CAUE depuis le début du projet d'aménagement du bourg, la commune de Saint-Juvat décide en 2017 de réaliser des bancs en régie, les bancs ainsi réalisés pourront facilement être réparés par les personnes qui les auront construits, les pièces seront en outre facilement remplaçables car produites localement. Les élèves de l'école communale ont contribué au travail de l'équipe technique et municipale et ont fabriqué avec l'aide du CAUE un banc pour le centre-bourg.



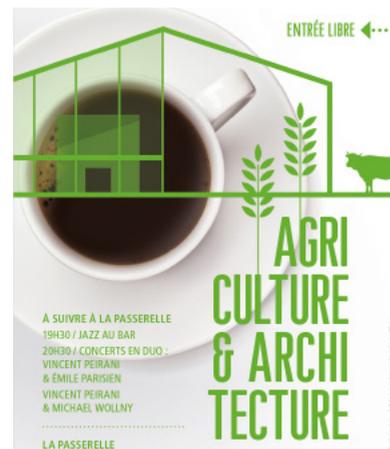
RENCONTRE BIMBY À LANVALLAY

Sept communes étaient représentées lors de la rencontre le 27 novembre, organisée par l'association Bruded et à laquelle le CAUE était invité à intervenir, pour découvrir la démarche BIMBY (Build In My Back Yard) en cours depuis 2015 à Lanvallay. Cette démarche consiste à densifier le bourg en proposant un accompagnement aux habitants en vue de diviser leur parcelle afin de la vendre ou d'y implanter une nouvelle construction. La Mairie de Lanvallay a missionné une équipe d'urbanistes et d'architectes et bénéficie des conseils du CAUE pour accompagner la réflexion des propriétaires intéressés.



RENCONTRE PLAGE DU VALAIS

Suite au travail d'inventaire sur les cabanons de la plage du Valais réalisé par le CAUE en 2016 (3 livrets ont été édités et sont consultables sur notre site internet), Betty Latreuille, étudiante en architecture, et Lucile Moigno-Flaux, étudiante en patrimoine, ont effectué un stage durant l'été au CAUE. Il s'agissait de recenser puis de proposer les bonnes pratiques d'entretien, de restauration ou d'évolution des cabanons de la plage du Valais.



SENSIBILISATION LES CAFÉS DE L'ARCHITECTURE

En partenariat avec la Passerelle, la Maison de l'architecture de Bretagne et le CAUE, un groupe d'architectes costarmoricains organise les cafés dans le but de promouvoir l'architecture locale et contemporaine auprès du grand public. En 2017, les cafés de l'architecture ont traité des thèmes suivants : Le bois ; Architecture et agriculture ; Micro-habitat ; Reconversions.



SENSIBILISATION PARTENARIAT ENSAB-CAUE-DDTM 22

Depuis quelques années, le CAUE, en partenariat avec la DDTM 22, s'est engagé à accompagner les ateliers de plusieurs Ecoles nationales supérieures d'architecture. Le CAUE met ainsi en relation élus, enseignants et étudiants pour proposer des réponses aux problématiques de notre territoire. Cette année, ce sont les communes de Saint-Brieuc, de Languieux et de Mellionnec qui ont bénéficié de ces ateliers.

LA VIE INTERNE DU CAUE 22

—

L'ÉQUIPE

Équipe administration

Christophe Gauffeny / directeur-architecte

Sylvie Le Guennic / agent comptable (nommée par le Préfet)

Brigitte Calvez / secrétaire

Nathalie Sébille-Raffray / secrétaire

Équipe technique

Claude Chérel-Giraud / architecte

Bernard Bêlorgey / architecte

Claude Thimel / architecte, parti à la retraite en juillet 2018

Benoît Moreira / architecte

Valérie Vidélo / architecte

Clémence Aubrée / architecte en service civique jusqu'au mois d'avril 2017

Emilie Le Jallé / urbaniste

François de Lavenne / urbaniste (mis à disposition de l'association Coeur
Emeraude pour le PNR Rance-Côte d'Emeraude)

Isabelle Hervio / paysagiste

Didier Pidoux / paysagiste

Documentation et communication

Sophie Riguel / documentaliste - chargée de communication

→ De gauche à droite

Benoît Moreira / Nathalie Sébille-Raffray / Brigitte Calvez / Christophe Gauffeny / Sophie Riguel / Isabelle Hervio / Bernard Bêlorgey / Emilie Le Jallé / Didier Pidoux / Valérie Vidélo / Claude Chérel-Giraud / François de Lavenne

ACCUEIL DU PUBLIC STAGIAIRES, ASSOCIATIONS ...

Stagiaires et Service Civique de janvier à décembre 2017

Clémence Aubrée / service civique (8 mois)

Kentin Leperdu / stage d'observation de 3e

Flora Meciste / stage d'observation de 3e

Mathieu Deneuveille / stage d'observation de 3e

Cindy Cadoret / stage d'observation de 3e

Camille Bougeard / stage d'observation de 3e

Jean-Sébastien Clément / stage d'observation de 3e

Annaïg Point / stage d'observation de 3e

Louise Jean-Albert / Licence Géographie - Aménagement, Rennes 2

Wilhelm Reitzer / 4e année Ecole d'Architecture de Bretagne

Basyl Rach / stage d'observation de 3e

Titouan Lecorguillé / stage d'observation de 3e

Octavie Guillemot / Master Urbanisme - Aménagement, Rennes 2

Betty Latreuille / Master 1 Ecole d'Architecture Paris Val de Seine

Laure Bunel / Stage de mise en situation professionnelle Pôle Emploi

Lucile Moigno / Master 1 Histoire des Arts, Rennes 2

Clément Le Foll / FCIL CAO DAO lycée professionnel Jean Monnet, Quintin

Alix Gendry / stage d'observation de 3e

Chloé Dumitru / stage d'observation de 3e

Lucas Zuber / stage d'observation de 3e

Pauline Radenac / stage d'observation de 3e

Locaux

Le CAUE met à disposition son rez-de-chaussée au public (étudiants, élus, formateurs, association ..) qui souhaiteraient se réunir, travailler, exposer... Cette année, les locaux ont accueilli régulièrement l'association Bruded. Le CAUE organise plusieurs fois par an des expositions qu'il est possible de venir consulter du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois représentants de l'État

BESSIN Pierre / directeur Départemental des Territoires et de la Mer

LEFORT Denis / architecte des Bâtiments de France

KIEFFER Brigitte / inspectrice d'Académie

Six représentants des collectivités locales

DESBOIS Michel / conseiller Départemental du canton de Plancoët

GORÉ-CHAPEL Isabelle / conseillère Départementale du canton de Broons

ROSCOUËT Loïc / conseiller Départemental du canton de Mûr de Bretagne

MÉHEUST Véronique / conseillère Départementale du canton de Lanvallay

HAMÉON Monique / conseillère Départementale du canton de Plénée-Jugon

NICOLAS Isabelle / conseillère Départementale du canton de Tréguier

Quatre représentants des professions concernées

VIDELO Valérie / architecte DPLG

LE BARZIC Mathieu / Architecte ENSAI, représentant l'Ordre des Architectes, région Bretagne

DZIKOWSKI François / représentant de la Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers

LE POURVEER Bruno / architecte DPLG

Deux personnes qualifiées

QUÉMÉRÉ Paule / directrice de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

LAPORTE Thomas / directeur de l'Agence Locale de l'Energie

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale

PITHON Marie-Thérèse / maire de St-Launeuc, représentant l'Association des Maires de France

BÉOUT Pierre / architecte ENSAIS

GRAMMARE Max / délégué départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine

MADEC Jean-François / architecte DPLG

QUÉAU Hervé / professeur d'Arts plastiques et de Génie Civil, lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

SAMICA Olivier / paysagiste

BILAN FINANCIER

DÉPENSES 1 024 351

achats	22 547
services extérieurs	68 952
autres services extérieurs	47 734
impôts / taxes / versements	78 102
charges de personnel	796 397
charges exceptionnelles	3 549

Matériel industriel	1 651
Matériel informatique	3 937
Ouvrages de bibliothèque	1 482

RECETTES 1 029 184

taxe aménagement	950 000
cotisations-communes	50 371
autres cotisations	1 030
recettes en atténuation de charges	23 256
produits financiers	3 637
recettes exceptionnelles	890

Direction de la publication : CAUE 22

Textes : CAUE 22

Illustration de couverture : CAUE 22

Maquette et graphisme : CAUE 22

© CAUE des Côtes d'Armor, 2018

CAUE 22 - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor

29 avenue des Promenades, 22000 Saint-Brieuc

tél. 02 96 61 51 97 - www.caue22.fr

CAUE22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

<http://www.caue22.fr>